



**HAUTE-VIENNE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

RECUEIL DES ACTES  
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL  
N°87-2023-141

PUBLIÉ LE 28 AOÛT 2023

# Sommaire

## **Directions régionales de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités de la nouvelle Aquitaine / Direction**

87-2023-08-24-00001 - 2023 08 24 DREETS NA arrêté de subdélégation de  
signature en matière de métrologie HAUTE VIENNE 87 (2 pages)

Page 3

Directions régionales de l'économie, de  
l'emploi, du travail et des solidarités de la  
nouvelle Aquitaine

87-2023-08-24-00001

2023 08 24 DREETS NA arrêté de subdélégation  
de signature en matière de métrologie HAUTE  
VIENNE 87



**Arrêté n° DREETS-2023-015 de Monsieur Jean-Guillaume BRETENOUX, directeur  
régional de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités  
de la région Nouvelle-Aquitaine (DREETS),  
portant subdélégation de signature en matière de métrologie**

**VU** la loi organique n°2001-692 du 1<sup>er</sup> août 2001 modifiée, relative aux lois de finances,

**VU** la loi n° 82-213 du 2 mars 1982 modifiée relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions ;

**VU** la loi d'orientation n° 92-125 du 6 février 1992 modifiée relative à l'administration territoriale de la République ;

**VU** le décret n° 73-788 du 4 août 1973 portant application des prescriptions de la Communauté économique européenne relatives aux dispositions communes aux instruments de mesurage et aux méthodes de contrôle métrologique ;

**VU** le décret 2001-387 du 3 mai 2001 relatif au contrôle des instruments de mesure ;

**VU** le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 modifié relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'Etat dans les régions et départements ;

**VU** le décret n° 2004-1085 du 14 octobre 2004 modifié relatif à la délégation de gestion des services de l'État ;

**VU** le décret n° 2015-510 du 7 mai 2015 portant charte de la déconcentration ;

**VU** le décret n° 2020-1545 du 9 décembre 2020 relatif à l'organisation et aux missions des directions régionales de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités, des directions départementales de l'emploi, du travail et des solidarités et des directions départementales de l'emploi, du travail, des solidarités et de la protection des populations ;

**VU** le décret du 13 juillet 2023 portant nomination de Monsieur François PESNEAU, préfet de la Haute-Vienne ;

**VU** l'arrêté du 8 novembre 1973 fixant les modalités d'application de certaines dispositions du décret n° 73-788 du 4 août 1973 portant application des prescriptions de la Communauté économique européenne relatives aux dispositions communes aux instruments de mesurage et aux méthodes de contrôle métrologique ;

**VU** l'arrêté du 31 décembre 2001 fixant les modalités d'application de certaines dispositions du décret 2001-387 du 3 mai 2001 relatif au contrôle des instruments de mesure ;

**VU** l'arrêté du 1<sup>er</sup> septembre 2022 nommant Monsieur Jean-Guillaume BRETENOUX, en qualité de directeur régional de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités de la région Nouvelle-Aquitaine à compter du 1<sup>er</sup> octobre 2022 ;

VU l'arrêté préfectoral du 21 août 2023 de Monsieur François PESNEAU, préfet de la Haute-Vienne, donnant délégation de signature à Monsieur Jean-Guillaume BRETENOUX, directeur régional de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités de la région Nouvelle-Aquitaine ;

## ARRETE

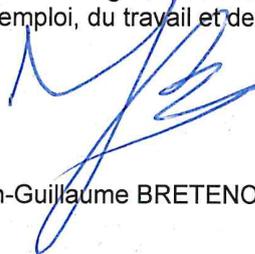
**Article 1** : Subdélégation de signature est donnée aux agents mentionnés ci-dessous à l'effet de signer les décisions, actes administratifs et correspondances relevant, dans les domaines de la métrologie, de la compétence du préfet :

Madame Chantal Petitot, directrice régionale déléguée  
Madame Yasmina Lahlou, attachée d'administration de l'Etat hors classe.  
Monsieur Jean-Luc Holubeik, ingénieur hors classe de l'industrie et des mines  
Monsieur Bruno Durand, directeur départemental de 2ème classe CCRF  
Monsieur Nicolas Forest, directeur départemental de 2ème classe CCRF  
Monsieur Eric Lefèvre, ingénieur hors classe de l'industrie et des mines  
Monsieur Bertrand Bouquillon, ingénieur divisionnaire de l'industrie et des mines  
Madame Hélène Santi, ingénieure de l'industrie et des mines

**Article 2** : La directrice régionale déléguée et les responsables du pôle Ressources et Pilotage et du pôle Concurrence, Consommation, Répression des Fraudes et Métrologie sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de la Haute-Vienne.

Bordeaux, le 24 août 2023

Pour la préfet et par délégation,  
le directeur régional de l'économie,  
de l'emploi, du travail et des solidarités,



Jean-Guillaume BRETENOUX